

PERSPECTIVES SAHn

Présentation

La « filière cheval » - la réforme de 2010 – création de l'I.F.C.E

Rôles et perspectives de la Société des Amis des Haras nationaux

22 octobre 2021 - Nogent le Rotrou

La réforme de janvier 2010

Publication le 18 janvier 2010 du décret créant l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation

par la fusion des « Haras nationaux » et de l' « Ecole Nationale d'Equitation » au sein d'un E.P.A.
Etablissement Public Administratif

Le nouvel ensemble devient un Institut technique de référence au service des acteurs de la filière équine
et seul opérateur public de l'État

MISSIONS

- **Gestion administrative** : traçabilité juridique et sanitaire : SIRE (Système d'information Relatifs aux Equidés)
- **Appui à la filière** : gestion des aides à la structure - Suivi juridique et contrôles
- **Recherche** : jumenterie du Pin; soutien à des programmes de recherche (comité scientifique)
- **Information** : *Documentation et publications* : centres du Pin et de Saumur
Emploi : EquiRessources
- **Formation** : *Technique* ; sellerie, maréchalerie, attelage; débouillage jeunes chevaux;.....
Spécialisée : formation Equitation de Haut Niveau Cadre Noir – accueil de stages spécifiques
- **Rayonnement** : Equitation de Tradition Française (Cadre Noir) inscrit au répertoire du Patrimoine Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO EN novembre 2011.

L'amélioration de la race chevaline « pour l'agriculture et pour la guerre » confiée à l'Institution depuis 1665, ne fait plus partie de ses attributions

L'Etat n' a plus besoin des dépôts d'étalons.

Conséquences

Pour les Haras nationaux et l'Ecole Nationale d'Equitation

*la fusion de deux établissements aux cultures, traditions et missions liées historiquement mais exercées
« parallèlement » depuis leur création
(« Académie de Saumur » : Henri IV; Etablissement des Haras : Louis XIV; Ecole de cavalerie : Louis XV)*

Pour les Haras nationaux :

*La disparition de l'étalonnage public rend « inutiles en l'état » les différents dépôts d'étalons
et entraîne la cession, la restitution ou l'intégration des sites dans des structures permettant une valorisation
adaptée à chaque cas particulier. Ainsi :*

Sites de Saumur, Pompadour et Uzès : patrimoine I.F.C.E

Site du Pin – E.P.A. spécifique; programme départemental

*Sites de Cluny, Le Lion d'Angers, Rosières aux salines, La Roche sur Yon ... : intégration dans des pôles
régionaux, développant des activités équestres (concours, courses) et culturelles (musée, animations...).*

Saintes, Blois, Chambéry : cession

La dispersion des éléments de gestion du patrimoine mobilier (collection de voitures, d'ouvrages, d'outillage....)

Pour la S.H.A.n.

Modification sensible de la gouvernance; nombreux changements d'interlocuteurs d'où rupture de liens établis.

Difficultés pour établir des programmes pluri-annuels permettant de créer des « Clubs de Mécènes ».

d'où incertitudes et nécessité de s'adapter

Activité 2019/2021

Période marquée par les confinements :

2020 : 17 mars au 11 mai puis du 30 octobre au 15 décembre

2021 : 3 avril au 31 mai

Pas d'Assemblée Générale 2019 - exercices 2019 et 2020 marqués par l'exacerbation des incertitudes.

Activité :

- **Mécénat** : Uzès : 2018/19 : fin du programme « rénovation du Paillé » -
préparation du projet d'atelier de rénovation à Vers
2019/20 : arrêt des échanges avec la direction du site

Le Pin : maintien des interventions « french-touch » et préparation du « Grand Projet du Pin »

- **Projet « photothèque »** : ralentissement de l'activité - intégration d'un nouveau mécène « Fondation François Sommer »
contacts avec A.F.A., T.S.M. Amazones de France pour nouveaux fonds
contacts avec la mairie de Deauville – projet « Les Franciscaines »

Résultats :

- Mécénat : intégration de la SAHn dans le cadre du « Grand Projet du Pin ».
- Photothèque : poursuite de la numérisation du Fonds Alain Laurioux
- Situation de trésorerie positive permettant de « suivre » les concrétisations.

Prospective 2021 - 2023

Axes de réflexions

- 1°) La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise devient un élément fort de communication
 - ➡ Développer une « offre » d'actions correspondant aux critères R.S.E.
- 2°) Un mouvement d'organisation des politiques de mécénat dans les grandes entreprises semble se développer autour de stratégie de communication « grands groupes ».
 - ➡ Favoriser les regroupements de PME (Cercles de Mécènes) pour offrir des projets visibles et une politique de communication adaptée.
- 3°) L'I.F.C.E. crée un Fonds de Dotation « CHEVAL_PATRIMOINE d'AVENIR »
 - ➡ Rechercher les synergies possibles

Actions

Projet « Grand projet du Haras national du Pin » :

Relancer le Cercle des Entreprises mécènes du Haras national du Pin : offre de projets R.S.E

Favoriser les interventions de « French-touch » et valoriser le travail local.

Assurer la gestion administrative

Projet « Photothèque du cheval »

Adaptation de l'organisation et recherche de mode de financement.

Concrétisation des projets actuels : collection T.S.M. - collection Christian de Langlade

Merci pour votre attention

